



# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/07/12

Reçu en Préfecture le : 20/07/12  
CERTIFIÉ EXACT,

**Séance du lundi 16 juillet 2012  
D - 2012/369**

***Aujourd'hui 16 juillet 2012, à 15h00,***

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

***Monsieur Alain JUPPE - Maire***

**Etaient Présents :**

Monsieur Alain JUPPE, Monsieur Hugues MARTIN, Madame Anne BREZILLON, Mme Anne-Marie CAZALET, Monsieur Jean-Louis DAVID, Madame Brigitte COLLET, Monsieur Stephan DELAUX, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Dominique DUCASSOU, Madame Sonia DUBOURG-LAVROFF, Monsieur Michel DUCHENE, Madame Véronique FAYET, Monsieur Pierre LOTHAIRE, Madame Muriel PARCELIER, Monsieur Alain MOGA, Madame Arielle PIAZZA, Monsieur Josy REIFFERS, Madame Elizabeth TOUTON, Madame Laurence DESSERTINE, Monsieur Jean-Charles BRON, Monsieur Jean-Charles PALAU, Madame Alexandra SIARRI, Monsieur Jean-Marc GAUZERE, Monsieur Charles CAZENAVE, Monsieur Joël SOLARI, Monsieur Alain DUPOUY, Madame Ana marie TORRES, Monsieur Jean-Pierre GUYOMARC'H, Madame Mariette LABORDE, Monsieur Jean-Michel GAUTE, Madame Marie-Françoise LIRE, Madame Sylvie CAZES, Madame Nicole SAINT ORICE, Madame Constance MOLLAT, Monsieur Maxime SIBE, Monsieur Guy ACCOCEBERRY, Madame Emmanuelle CUNY, Madame Chafika SAILOUD, Monsieur Ludovic BOUSQUET, Madame Sarah BROMBERG, Madame Wanda LAURENT, Madame Paola PLANTIER, Mme Laetitia JARTY ROY, Monsieur Jacques RESPAUD, Madame Martine DIEZ, Madame Béatrice DESAIGUES, Madame Emmanuelle AJON, Monsieur Matthieu ROUYEYRE, Monsieur Pierre HURMIC, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Patrick PAPADATO, Monsieur Vincent MAURIN,

**Excusés :**

Monsieur Didier CAZABONNE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Anne WALRYCK, Madame Chantal BOURRAGUE, Monsieur Jean-François BERTHOU, Monsieur Nicolas BRUGERE, Monsieur Yohan DAVID, Monsieur Jean-Michel PEREZ, Madame Natalie VICTOR-RETALI

## **Mise en vente par adjudication de divers immeubles communaux. Décision. Autorisation.**

Monsieur Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans le cadre d'une démarche globale de valorisation du foncier de la Ville, vous avez décidé de procéder à la vente par adjudication des immeubles communaux ne présentant pas d'intérêt pour l'administration communale ou pour les bailleurs sociaux.

Pour certains d'entre eux la mise aux normes ne se justifie pas au regard du coût de réhabilitation.

De même, la Ville poursuit la vente des derniers appartements des résidences dont elle est restée propriétaire.

Cette démarche peut donc être poursuivie et, dans cette optique, deux appartements, un terrain et trois maisons vont être mis en vente par l'intermédiaire du Marché Immobilier des Notaires, les mises à prix étant conformes aux évaluations réalisées par France Domaine.

Il s'agit des biens suivants :

- Un terrain constructible, situé dans un secteur pavillonnaire, à l'angle de l'avenue Maréchal de Lattre de Tassigny et de la rue Gabriel Léglise, cadastré VX 54, d'une superficie de 1 145 m<sup>2</sup>, évalué dans un rapport de France Domaine en date du 5 juin 2012 à 496 200 €. Ce terrain étant frappé d'alignement au profit de la Communauté Urbaine de Bordeaux, une cession partielle à cette collectivité sera effectuée avant la mise en vente au public et la superficie vendue sera donc moins importante. La mise à prix se fera au prix de 433,36 €/m<sup>2</sup>, conformément au rapport de France Domaine susvisé. Par ailleurs, ce terrain étant utilisé comme parking, il conviendra de procéder à sa désaffectation et à son déclassement du domaine public. Pour ce faire une délibération, venant constater cette procédure, sera prise ultérieurement après fermeture du parking ;
- Un appartement de type 3, situé 46 rue Albert Thomas (lots de copropriété 113 - 33) d'une superficie utile de 64 m<sup>2</sup>, au sein de la Résidence du Parc des Sports cadastrée HV 14, évalué par France Domaine à 130 000 € dans un rapport en date du 8 décembre 2011 ;
- Un appartement de type 2, situé 212 rue Judaïque (lots de copropriété 25 - 13), d'une superficie utile de 53 m<sup>2</sup>, au sein de la Résidence Bouguereau cadastrée MA 188, évalué par France Domaine à 90 000 € dans un rapport en date du 8 juin 2012 ;
- Une maison de 77 m<sup>2</sup> située 114 rue Charles Martin, cadastrée SE 9 pour une contenance de 117 m<sup>2</sup>, évaluée par France Domaine à la somme de 85 000 € dans un rapport en date du 16 décembre 2011 ;
- Une maison de 140 m<sup>2</sup> située 63 rue Mondenard, cadastrée LP 224 pour une contenance de 122 m<sup>2</sup>, évaluée par France Domaine à 250 000 € dans un rapport en date du 28 décembre 2011 ;
- Une maison située 102 rue Barreyre, cadastrée RC 119 pour une contenance de 134 m<sup>2</sup> et une superficie de 128 m<sup>2</sup>, évaluée par France Domaine à la somme de 224 000 € dans un rapport en date du 3 mai 2012.

Comme précédemment et afin d'assurer la plus large publicité possible, la vente s'effectuera par le biais d'enchères publiques à la Chambre des notaires conformément aux cahiers des charges de cession.

En conséquence, nous vous demandons Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

**Décider :**

- la cession gratuite à la Communauté Urbaine de Bordeaux de l'emprise frappée d'alignement sur le terrain sis avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny et le déclassement de l'emprise restante.
- de faire procéder par la chambre des notaires à la vente par voie d'adjudication des immeubles suivants :
  - la partie du terrain situé avenue Maréchal de Lattre de Tassigny, cadastré VX 54, non frappée d'alignement au prix de 433,36 €/m<sup>2</sup>,
  - un appartement de type 3, au sein de la Résidence du Parc des Sports, cadastrée HV 14 et situé 46 rue Albert Thomas (lots de copropriété 113 – 33), Résidence du Parc des Sports à 130 000 €,
  - un appartement de type 2, au sein de la Résidence Bouguereau, cadastrée MA 188, situé 212 rue Judaïque (lots de copropriété 25 - 13), à 90 000 €,
  - une maison située 114 rue Charles Martin, cadastrée SE 9, à 85 000 €,
  - une maison située 63 rue Mondenard, cadastrée LP 224, à 250 000 €,
  - une maison située 102 rue Barreyre, cadastrée RC 119 à 224 000 €,
- de mandater à cet effet le Marché Immobilier des Notaires,
- d'encaisser les sommes correspondant à ces ventes.

**Autoriser** Monsieur le Maire à signer les actes de cession et tous les documents afférents à ces opérations notamment les cahiers des charges et les actes de quittance du prix ainsi que toutes les autorisations d'urbanisme qui s'avéreraient nécessaires.

**ADOpte A LA MAJORITE**

VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE

ABSTENTION DU GROUPE DES VERTS

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 juillet 2012

P/EXPEDITION CONFORME,

**Monsieur Hugues MARTIN**